

## VILLAGE DE / OF ST-PIERRE-JOLYS

Réunion ordinaire du 2 avril 2008

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil qui a eu lieu à 19 h 30 le mercredi 2 avril 2008, dans la chambre du conseil au 466 rue Sabourin, dont les membres suivants étaient présents :

Maire : Réal Curé

Conseillers : Claude Gagné, Denis Fillion, Raymond Maynard, Luc Nadeau

Agente administrative principale : Rachelle Tessier

1. La réunion fut déclarée ouverte à 19 h 30.
2. Adoption de l'ordre du jour

### **RÉSOLUTION N° 73-8**

Luc Nadeau/Denis Fillion

IL EST RÉSOLU QUE le conseil du village de St-Pierre-Jolys approuve l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 2 avril 2008, du village de St-Pierre-Jolys.

Approuvée

3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 mars 2008.

### **RÉSOLUTION N° 74-8**

Luc Nadeau/Raymond Maynard

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 mars 2008, du conseil du village de St-Pierre-Jolys, soit adopté par la présente.

Approuvée

### **4. AFFAIRES PROVENANT DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 19 MARS 2008**

### **5. RAPPORT DU GESTIONNAIRE DES OPÉRATIONS**

### **6. SERVICES DE TRANSPORTS**

- Services publics, site d'enfouissement sanitaire, contrôle des animaux, digue communautaire, district de conservation de la rivière au Rat
- District de conservation de la rivière Seine et au Rat – rapport du gérant et le procès-verbal du 19 février

### **7. LE RAPPORT DE L'AGENTE ADMINISTRATIVE PRINCIPALE**

### **8. LE LÉGISLATIF ET LA FINANCE**

- États financiers pour la période terminant le 31 mars 2008

### **RÉSOLUTION N° 75-8**

Denis Fillion/Raymond Maynard

IL EST RÉSOLU QUE l'état financier pour la période terminant le 31 mars 2008 soit approuvé tel présenté.

Approuvée

### **9. COMPTES FOURNISSEURS**

- i) Approbation des comptes fournisseurs au 2 avril 2008

### **RÉSOLUTION N° 76-8**

Claude Gagné/Raymond Maynard

IL EST RÉSOLU QUE les comptes du rapport financier, conformément à la liste datée le 2 avril 2008 pour la somme de 67 418,72 \$ soient approuvés pour déboursement.

Approuvée

### **10. PLANIFICATION ET SUBDIVISIONS**

- Permis de construction N° 1/08 – Gerald Friesen – 461 Lambert Bay – nouvelle maison/garage/plateforme

- Permis de construction N° 2/08 – François Dubuc – 620 Côté – cabane
- Entreprise à domicile N° 2/08 – Jacques Gagné – 374 Joubert – boutique de coiffeur dans son garage.

### **RÉSOLUTION N° 77-8**

Denis Fillion/Claude Gagné

PUISQUE Gerald Friesen a remis une demande d'un permis de construction pour la construction d'une nouvelle maison/garage/plateforme au lot 11 – 461 Lambert Bay ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil du village de St-Pierre-Jolys approuve le rouleau N° 30210 – demande de permis de construction N° 1/08 pour la construction d'une nouvelle maison/garage attaché et plateforme, selon les plans conçus par l'ingénieur, conformément au code de construction du Manitoba, à l'approbation de l'inspecteur des bâtiments et ses commentaires, et conforme à l'arrêté de zonage du village de St-Pierre-Jolys.

Approuvée

### **RÉSOLUTION N° 78-8**

Luc Nadeau/Raymond Maynard

PUISQUE François Dubuc a remis une demande d'un permis de construction pour la construction d'une cabane au lot 3, plan 39498 à 620 rue Côté ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil du village de St-Pierre-Jolys approuve le rouleau N° 11030 – demande de permis de construction N° 2/08 pour la construction d'une cabane de jardin, conformément au code de construction du Manitoba, à l'approbation de l'inspecteur des bâtiments et ses commentaires, et conforme à l'arrêté de zonage du village de St-Pierre-Jolys.

Approuvée

### **RÉSOLUTION N° 79-8**

Claude Gagné/Luc Nadeau

PUISQUE l'arrêté de zonage du village de St-Pierre-Jolys permet les entreprises à domicile dans ses zones résidentielles ;

ET PUISQUE Jacques Gagné a demandé pour un permis d'entreprise à domicile pour la réinstallation de sa boutique de coiffeur dans son garage antérieur ;

ET PUISQUE la superficie actuelle en pieds carrés, dans un bâtiment résidentiel qui est utilisé pour une entreprise, est 128 pieds carrés et que l'entreprise sera dirigée entièrement par lui-même ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil du village de St-Pierre-Jolys approuve le permis 2/08 pour Jacques Gagné parce que sa demande est conforme à l'arrêté de zonage 1997-07 du village.

Approuvée

## **11. DÉLÉGATIONS ET AUDIENCES**

## **12. ARRÊTÉS**

- 2<sup>e</sup> lecture de l'arrêté 2008-4 – pour fixer le prélèvement de service extraordinaire pour le ramassage des ordures et le fonctionnement du site d'enfouissement partagé avec la MR de DeSalaberry
- 3<sup>e</sup> lecture de l'arrêté 2008-4 – pour fixer le prélèvement de service extraordinaire pour le ramassage des ordures et le fonctionnement du site d'enfouissement partagé avec la MR de DeSalaberry
- 2<sup>e</sup> lecture de l'arrêté 2008-5 – pour fixer un prélèvement de service extraordinaire pour le service policier
- 3<sup>e</sup> lecture de l'arrêté 2008-5 – pour fixer un prélèvement de service extraordinaire pour le service policier

### **RÉSOLUTION N° 80-8**

Luc Nadeau/Denis Fillion

PUISQUE l'arrêté 2008-4 a été approuvé avec modification par la commission municipale, N° de commande E-08-071 ;

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté 2008-4, étant un arrêté du village de St-Pierre-Jolys qui fixe un prélèvement de service extraordinaire, concernant le ramassage des ordures et du fonctionnement du

site d'enfouissement partagé avec la MR de DeSalaberry durant les années 2008 à 2012, passe en 2<sup>e</sup> lecture.

Approuvée

### **RÉSOLUTION N° 81-8**

Claude Gagné/Raymond Maynard

PUISQUE l'arrêté 2008-4 a été approuvé avec modification par la commission municipale, N° de commande E-08-071 ;

ET PUISQUE QUE l'arrêté 2008-4, étant un arrêté du village de St-Pierre-Jolys qui fixe un prélèvement de service extraordinaire, concernant le ramassage des ordures et du fonctionnement du site d'enfouissement partagé avec la MR de DeSalaberry durant les années 2008 à 2012 a passé en 1<sup>re</sup> et 2<sup>em</sup> lectures ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE l'arrêté 2008-4 passe en 3<sup>e</sup> lecture et soit approuvé ce 2<sup>e</sup> jour d'avril 2008.

Réal Curé	Oui _____	◆	Non _____
Claude Gagné	Oui _____	◆	Non _____
Luc Nadeau	Oui _____	◆	Non _____
Denis Fillion	Oui _____	◆	Non _____
Raymond Maynard	Oui _____	◆	Non _____

Approuvée

### **RÉSOLUTION N° 82-8**

Luc Nadeau/Claude Gagné

PUISQUE l'arrêté 2008-5 a été approuvé avec modification par la commission municipale, N° de commande E-08-065 ;

IL EST RÉSOLU QUE l'arrêté 2008-4, étant un arrêté du village de St-Pierre-Jolys qui fixe un prélèvement de service extraordinaire, concernant le service policier au village de St-Pierre-Jolys, passe en 2<sup>e</sup> lecture.

Approuvée

### **RÉSOLUTION N° 83-8**

Denis Fillion/Raymond Maynard

PUISQUE l'arrêté 2008-5 a été approuvé avec modification par la commission municipale, N° de commande E-08-065 ;

ET PUISQUE QUE l'arrêté 2008-5, étant un arrêté du village de St-Pierre-Jolys qui fixe un prélèvement de service extraordinaire, concernant le service policier au village de St-Pierre-Jolys a passé en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lectures ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE l'arrêté 2008-5 passe en 3<sup>e</sup> lecture et soit approuvé ce 2<sup>e</sup> jour d'avril 2008.

Réal Curé	Oui _____	◆	Non _____
Claude Gagné	Oui _____	◆	Non _____
Luc Nadeau	Oui _____	◆	Non _____
Denis Fillion	Oui _____	◆	Non _____
Raymond Maynard	Oui _____	◆	Non _____

Approuvée

## **13. AFFAIRES DÉPOSÉES**

### **14. CORRESPONDANCE OFFICIELLE**

- ERDI – Invitation – 40<sup>e</sup> réunion générale annuelle – Gaffer's Restaurant & Lounge
- Invitation – Petit déjeuner avec Hugh McFayden – le samedi 5 avril 2008 – Knights of Columbus Hall
- Mix 96.7 FM – Demande au village à se joindre à la publicité au large du village de St-Pierre
- Commission de révision 2009 - Rouleau d'évaluation au calendrier pour le 20 octobre 2008
- MR de St. Andrews – Appui pour les troupes canadiennes

- AMM – Recherche de points de vue (Viewpoints Research)
- Perspective d'inondation printanière au Manitoba
- MR de DeSalaberry – Avis d'audience publique
- Prix d'excellence en habitation (2008 Housing Awards) – Les meilleures pratiques
- Courrier électronique de Gérald Fontaine concernant la glissade au parc
- Préoccupation : Mme Alice Roy – concernant sa tombée sur le trottoir entre CanTalk et Assurance Lavergne.
- Otterburne Curling Club : Demande de l'octroi annuel
- Pembina Valley Water Cooperative Inc.

### **RÉSOLUTION N° 84-8**

Denis Fillion/Claude Gagné

IL EST RÉSOLU QUE le conseiller Raymond Maynard soit autorisé d'assister à la 40<sup>e</sup> réunion générale annuelle d'*Eastman Regional Development*, qui aura lieu à Lockport au Manitoba le 21 avril 2008.

Approuvée

### **RÉSOLUTION N° 85-8**

Denis Fillion/Claude Gagné

IL EST RÉSOLU QUE le conseiller Raymond Maynard et le conseiller Luc Nadeau soient autorisés d'assister au petit déjeuner avec Hugh McFayden, le chef du parti PC du Manitoba, qui aura lieu à 8 h dans la salle des chevaliers de Colomb le samedi 5 avril 2008.

Approuvée

### **RÉSOLUTION N° 86-8**

Denis Fillion/Raymond Maynard

IL EST RÉSOLU QUE le village de St-Pierre-Jolys confirme que sa commission de révision du rouleau d'évaluation 2009 aura lieu le 20 octobre 2008..

Approuvée

### **RÉSOLUTION N° 87-8**

Denis Fillion/Claude Gagné

IL EST RÉSOLU QUE le village de St-Pierre-Jolys appuie entièrement la résolution de St. Andrews concernant l'appui aux troupes canadiennes ;

ET que le conseil du village de St-Pierre-Jolys aimerait profiter de l'occasion pour féliciter la MR de St. Andrews d'avoir initié ce projet ;

Le conseil du village de St-Pierre-Jolys appuie ces braves hommes et femmes au service de leur pays, et aussi leurs familles qui sont laissées en arrière ;

AINSI, le conseil du village de St-Pierre-Jolys remercie publiquement toutes les troupes canadiennes.

Approuvée

## **15. COMMUNICATIONS**

### **16. SERVICES DE PROTECTION**

Service d'incendie, police et OMU

### **17. LE PERSONNEL ET LES POLITIQUES**

### **18. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- i) *Eastman Regional Development Inc.*
- ii) Chaboillé – copie de la résolution de la MR de DeSalaberry – copie de la lettre envoyée au conseil par le village
- iii) *Triple R Futures Community Development Corporation*
- iv) AMBM
- v) *Community Futures Development*
- vi) Promotion et l'aménagement résidentiel – Besoin de modifier le calendrier de la réunion extraordinaire – Chambre de Commerce/St-Pierre en fleurs/et le conseil du village – Roger Lesage présentera le plan de marketing de l'avenir – octroi Fiers chez nous, projet C'est si Bon, etc. Avons manqué la date de tombée du 15 mars 2008 pour la demande d'octroi Fiers chez nous

## **RÉSOLUTION N° 88-8**

Denis Fillion/Claude Gagné

PUISQUE la MR de DeSalaberry a résolu de considérablement diminuer son financement de la société de développement Chaboillé ;

IL EST RÉSOLU QUE le village de St-Pierre-Jolys étudie la possibilité d'avoir sa propre société de développement.

Approuvée

### **19. SANTÉ ENVIRONNEMENTALE**

- i) Clinique vétérinaire de St. Pierre et région
- ii) Handi-Transit
- iii) Laval Cloutier
- iv) Coalition

### **20. COMITÉ DE LA RÉCRÉATION ET DE LA CULTURE**

- i) Bibliothèque régionale Jolys – budget – octrois par tête
- ii) *Rat River Recreation Commission*
- ii) Centre récréatif de St-Pierre
- iv) Parc Carillon
- v) Services aux aînés

### **21. AFFAIRES COURANTES**

- Étude finale du budget proposé ... quelques points à discuter

### **22. NOUVELLES AFFAIRES**

- Le bâtiment du curling – photographie d'un élévateur possible

### **23. CORRESPONDANCE NON OFFICIELLE**

### **24. AJOURNEMENT**

## **RÉSOLUTION N° 89-8**

Luc Nadeau/Réal Curé

IL EST RÉSOLU que la réunion ordinaire du 2 avril 2008 du village de St-Pierre-Jolys soit par la présente ajournée à 22 h.

Approuvée

VILLAGE DE ST-PIERRE-JOLYS

---

Maire

---

Agente administrative principale

